

LES RÉGLEMENTS SCOLAIRES PROTESTANTS ET LES „CONTRATS D'APPRENTISSAGE“

Alfred Eckert

Sur l'insistance de Philipp Melanchthon Luther rédigea en 1524 son ouvrage „An die Ratsherren deutschen Landes, daß sie christliche Schulen aufrichten sollen“ (= Aux conseillers municipaux des pays allemands, de créer des écoles chrétiennes) avec une préface de Melanchthon. Sous le rectorat de Melanchthon 1523/24 fut instauré pour l'université de Wittenberg le premier règlement général pour étudiants. Son programme éducatif est entièrement basé sur l'église, Luther insistant sur la Rédemption de chacun par le Christ. L'exposé montre des exemples reflétant la réforme luthérienne en Bohême allant de Joachimsthal à Schlaggenwald et Komotau, Eger, Graupen et Trautenau, Saaz et Gablonz jusqu'au règlement exemplaire de l'enseignement du latin du célèbre lycée de Prague, prototype de l'enseignement classique secondaire aujourd'hui encore.

Nous ne reconnaissons pas seulement la portée culturelle de certaines administrations municipales à esprit réformateur et de quelques nobles luthériens mais aussi les résultats qui se font ressentir dans la pédagogie de la Contre-Réforme dans les Mémoires du Jésuite de province Avancini.